



Communiqué

mardi 24 mars 2009

La reprise des balades nocturnes à vélo

Après 4 mois de pause hivernale, les balades nocturnes reprennent le vendredi 27 mars à 20h30 Parvis de la Basilique Saint Sernin

Forte de trois années d'expérience et de succès, l'Association Vélo reprend l'organisation de ses balades nocturnes, après quatre mois de pause hivernale, afin de permettre aux toulousains de découvrir ou redécouvrir leur ville à la lumière des éclairages nocturnes. **Rendez-vous est donné à partir du vendredi 27 mars à 20h30 devant la basilique Saint Sernin, le dernier vendredi de chaque mois, même heure, même endroit**, pour une balade d'une heure trente environ. Le premier circuit de l'année 2009 sera l'occasion d'une flânerie sur la rive gauche de la Garonne.

Comme depuis leur lancement en 2006, l'esprit de ces balades se veut **festif, convivial et surtout ouvert à toutes et à tous**, à la fois petits et grands, habitués du vélo ou non, propriétaire de son destrier ou locataire d'un VélôToulouse. Car l'objectif est aussi de **faire découvrir la bicyclette à de futurs nouveaux adeptes**, en proposant un parcours sans stress sur un itinéraire sécurisé qui permettra un bon apprentissage du vélo en ville. Ce 27 mars sera donc une excellente occasion de ressortir le vélo de la cave ou de se mettre à la bicyclette afin de profiter de cette balade pour **redécouvrir Toulouse sous un « nouveau jour » !**

Les balades de 2009, les vendredis : 24 avril, 29 mai, 26 juin, 31 juillet, 28 août, 25 septembre et 30 octobre.

Pour plus d'informations, contacter :

Florence Ally, Vice Présidente en charge des Balades Nocturnes Tel. : 06 18 05 86 70

L'Association Vélo a pour but de développer et d'améliorer la pratique du vélo en agglomération. Depuis 25 ans, ses actions visent à promouvoir les équipements susceptibles de rendre plus sûrs et plus facile les déplacements urbains à vélo. Elle intervient auprès des pouvoirs publics et des collectivités pour que soit pris en compte ce moyen de transport utilisé quotidiennement par de nombreuses personnes et que soit mis en place un véritable réseau de pistes cyclables. Elle mène pour cela des actions de sensibilisation et d'information et propose des solutions aux problèmes de circulation. L'Association Vélo adhère à la FUBicy (fédération française des usagers de la bicyclette, organisme national) et diffuse quatre fois par an un journal d'information.